

ment à la France combattant pour leurs ports les n'a pas encore Nationale qui ou- leur accordant , si l'on continue mes respectueuses s véritables Centi- sider s'ils veulent ui aurait évité qu à moi beaucoup utant plus grande sions du gouverne- d'autant plus pé- dre des jugemens

ment affecté de la urraire à tout ce me donnaient lieu dispensable que ma ent en but les in- e de parler, comme gage officiel, et un mon terrain, et je t qu'il me restera ingés les fondemens persuadé au peu- siblement l'esclave politique, que de souveraineté et son sses des débouchés linations que l'on ns les Etats-Unis ; au lieu d'un Au- sistent, bien doux, egalement à tout ce ut à la société mo- ètes artisans, celle es fonds publics, rançais vous trou- cas, Monsieur, je sacrifier sans bal-

GENET.

ce 24 7bre. 1793, publique Française, e, à M. JEFFERSON,

vention Nationale, peuple Français ne es puissances, mais érieur de la Répu- de négocier ou. de ennellement l'indé-

ains, ont voulu éta- s'attendre à trou- tous les cabinets on indigné, fatigué des ignes, des insultes tendans à la mon- n de la loyauté, de t répandu qu'il vou- répandre le trouble ?était pas de droit re du gouvernement rainées, de l'éclairc-

sur des erreurs, et de tenter, par des moyens doux et justes, d'empêcher de très grands malheurs, de prévenir même la guerre : quoiqu'il en soit, la Convention Nationale a cru devoir, pour rassurer les amis de l'humanité et fermer la bouche à ses ennemis, proclamer les intentions du peuple Français, et ses agens montreront dans toutes les circonstances, qu'ils savent aussi bien respecter les loix des autres peuples, que défendre celles de la Nation Française et maintenir ses droits.

Agréez mon respect.

GENET.

New-York, le 21 9bre. 1793.

Pan 2e. de la République,

Le Citoyen GENET, *Ministre Plénipotentiaire de la République Française, à Monsieur JEFFERSON, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis.*

MONSIEUR,

LES fonds qui se trouvaient à la disposition de la République Française, pour l'année 1793, étant épuisés par les traités des Colonies qui y ont été imputés, par les dépenses considérables qu'occasionne le séjour des vaisseaux de la République dans les ports des Etats-Unis, par les secours que j'ai fait donner aux réfugiés du Cap, par les approvisionnemens de tous les genres que j'ai envoyés dans les Colonies Françaises de l'Amérique, enfin par les dépenses diverses de la légation et de l'administration qui m'est confiée, je vous prie de vouloir bien exposer à M. le Président des Etats-Unis que je me trouve forcé pour faire face à nos engagements et pour subvenir à nos besoins les plus pressans, de tirer sur les sommes qui seront dûes à la France, dans les années 1794 et 95, en attendant que le Congrès ait pris en considération le mode de remboursement que j'ai été chargé de proposer au gouvernement Fédéral. Nos fournisseurs se contenteront de ces délégations pourvu qu'elles soient acceptées par le trésorier des Etats-Unis, pour être payées à leurs échéances.

Agréez mon respect.

GENET.

New-York, le 14 9bre. 1793,

Pan 2. de la République Française,

Le Citoyen GENET, *Ministre Plénipotentiaire de la République Française, à M. JEFFERSON, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis.*

MONSIEUR,

IL devient extrêmement instant que vous ayez la bonté de me faire savoir promptement si je puis tirer par anticipation sur les prochains remboursements de la dette des Etats-Unis envers la France. Nos agens intruits que les fonds qui avaient été mis à la disposition de la République en 1793, se trouvaient épuisés, ont suspendu leurs fournitures et leurs entreprises jusqu'à ce qu'ils soient assurés que les délégations sur la dette que je ferai à leur profit en vertu de mes pouvoirs, seront acquittées à leur échéance. Comme vous vous faites sans doute une juste idée de toutes les branches de service qui souffrent tant que cette autorisation ne me sera point parvenue, je suis persuadé, Monsieur, que vous me seconderez avec zèle dans cette négociation. Deux mille matelots et soldats que je soutiens sont à la veille de manquer de pain, les réparations de nos vaisseaux sont arrêtées, des expéditions indispensables de subsistances pour nos colonies et pour France sont suspendues.---Le gouvernement Fédéral, sans avancer un seul des payemens fixés par la loi peut par deux mots signés de vous ou du secrétaire de la Trésorerie, remettre tout en activité, en attendant que le Congrès ait pris en considération le mode général de remboursement que j'ai été chargé de vous communiquer et qui pourra seul me mettre en mesure d'approvisionner au moins la France pour la campagne prochaine, si elle n'a pu l'être pour celle-ci.---Les longues nuits, les brumes et les grosses mers de l'hiver seront favorables à nos transports en rendant moins probables les chances fâcheuses auxquelles les principes odieux de l'Angleterre exposent les bâtimens neutres, et sur tout ceux des Etats-Unis.

Agréez mon respect.

GENET.

New-York, le 14 9bre. 1793.

Pan 2e. de la République Française.

Le Citoyen GENET, *Ministre Plénipotentiaire de la République Française, près les Etats-Unis, à Mr. JEFFERSON, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis.*

MONSIEUR,

J'AI reçu l'exéquatur de la commission de conseil dont le Citoyen Dannery a été revêtu, et je l'ai fait passer sur le champ à ce fonctionnaire public. Je présenterai au Conseil exécutif de la République, Monsieur, les réflexions judicieuses que vous faites sur l'attribution des fonctions consulaires, qui se trouvent affectées par les commissions de nos consuls à l'arrondissement des villes de leur